

«Il faut une nouvelle liste des mouvements sectaires»

Propos recueillis par Angélique Négroni

19/05/2009 | Mise à jour : 13:01 | Commentaires 59 | Ajouter à ma sélection



Le rapport de la Miviludes, présidée par Georges Fenech, doit être remis aujourd'hui au premier ministre. Crédits photo : Le Figaro

INTERVIEW - Georges Fenech, président de la mission de lutte contre les sectes, estime qu'un tel recensement est nécessaire pour informer le public.

C'est un sujet sensible auquel s'attaque Georges Fenech, président de la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires). En 1995, une commission d'enquête parlementaire avait suscité une forte controverse en répertoriant les mouvements sectaires. Depuis, l'établissement de listes avait été abandonné. Le ministère de l'Intérieur n'y est toujours pas favorable. Le dossier est désormais rouvert.

LE FIGARO. - Faut-il à nouveau établir une liste des sectes en France ?

Georges FENECH. - Nous travaillons à un outil de référence mis à jour régulièrement. Il s'agit de créer un référentiel regroupant les structures à dérive sectaire avec un descriptif de leurs méthodes, leurs pratiques, leurs démêlés avec la justice. On y ajoutera la parole des victimes, mais aussi des responsables des communautés afin de respecter le contradictoire. Nous ne voulons pas simplement passer en revue tout ce qui peut s'apparenter à une secte en France. Nous ne nous intéressons qu'aux structures posant problème. En cela, il s'agit d'élaborer une liste des mouvements à dérive sectaire.

Qui pourrait la consulter ?

J'attends l'arbitrage du premier ministre pour la rendre accessible au public sur Internet comme cela se fait en Belgique. J'y suis favorable car cela répond à un vrai besoin d'information. Pour le moment, c'est un outil de travail interne.

Vous sentez-vous soutenu dans votre action ?

Les pouvoirs publics sont passés de l'incantation à l'action. Les ministères sont pour la première fois tenus de communiquer leurs objectifs pour combattre le phénomène sectaire.

Quelle autre priorité fixez-vous à votre action ?

Aujourd'hui les psychothérapies sont au cœur de nos préoccupations car l'offre de soins explose. Les gens qui souhaitent se tourner vers un psychothérapeute ne savent pas comment faire le bon choix. Or la mouvance sectaire investit largement le champ de la santé.

Que vous a répondu le ministère de la Santé ?

Il ne s'agit nullement de suspecter toutes les médecines douces. Mais on sait qu'elles attirent des charlatans. Le ministère va recenser toutes les pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique et les évaluer. Les premiers résultats de ce travail seront consultables sur Internet en 2010. À partir de cette évaluation, les pouvoirs publics pourraient interdire certaines pratiques par voie législative.













Quel est l'objectif du ministère de l'Éducation nationale ?

Xavier Darcos a décidé de recenser tous les enfants qui bénéficient d'une instruction à domicile. Grâce à cette enquête lancée depuis janvier, on disposera pour la première fois d'une vue générale de la situation et on connaîtra les motivations des familles, en général tout à fait légitimes. On pourra ainsi déceler les enfants évoluant dans des communautés à caractère sectaire.

La formation professionnelle est-elle aussi concernée par les dérives sectaires ?

Insuffisamment encadrée et vecteur de prosélytisme, la formation professionnelle va être réformée. Rappelons que ce sont des fonds publics qui financent la formation professionnelle à hauteur de 25 milliards d'euros. À ce jour, des entreprises sont abusées. Des employés qui viennent pour développer leurs capacités de communication ou d'organisation tombent sur des gourous. Aujourd'hui, pour proposer une formation professionnelle, il suffit de faire une déclaration aux organismes publics. Or nombre de charlatans font croire que ce système déclaratif vaut validation par l'État. Le système doit être changé.

» [L'intégralité du rapport en PDF](#)

Imprimer 	Partager     
Envoyer 	S'abonner     

LE FIGARO · fr